



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13952>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-13952**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune De Grezieu La Varenne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21690094400010

Ville : GREZIEU LA VARENNE

Code postal : 69290

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1777668>

Identifiant interne de la consultation : 2026TX01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Équipements de cuisine pour la salle des fêtes

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421151

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la fourniture et l'installation des équipements de cuisine pour la salle des fêtes de la commune de Grézieu-la-Varenne. La consultation porte sur du matériel neuf. Les prestations comprennent, notamment : - La fourniture et la mise en place des équipements neufs ; - La mise en service des installations et la formation du personnel utilisateur. Lieu d'installation : salle des fêtes, 36 Grande Rue à Grézieu-la-Varenne (69290). Le délai d'exécution du marché est de cinq semaines, décomposé comme suit : - Période de préparation : 4 semaines, - Délai d'exécution des travaux : 1 semaine. À titre indicatif, l'exécution des travaux est prévue semaine n° 18 de 2026

Lieu principal d'exécution du marché : 36 Grande Rue 69290 - GREZIEU-LA-VARENNE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les variantes ne sont pas autorisées. Forme juridique : un opérateur économique pourra se présenter seul ou en groupement. Aucune forme de groupement n'est imposée. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. Financement : les travaux seront rémunérés selon les règles de la comptabilité publique et financés sur les crédits inscrits au budget de la commune. Le règlement s'effectue par mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours. En cas de dépassement du délai global de paiement, le titulaire a droit au versement des intérêts moratoires et de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. Les travaux sont réglés par un prix global et forfaitaire. Les prix sont fermes et actualisables. L'unité monétaire est l'euro. Cautionnement : une retenue de garantie de 5 % sera appliquée. Elle pourra être remplacée par une garantie à première demande. Avance : les conditions de versement d'une avance, de calcul de son montant et de son remboursement sont précisées à l'article 7.2 du CCAP. Retrait du DCE : le DCE est dématérialisé et téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur AWS-Achat : www.marches-publics.info
Conditions de remise des offres : voir le règlement de la consultation. Langue pouvant être utilisée dans la candidature et l'offre : français. Délai de validité des offres : le délai de validité des offres est de 90 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon - Palais des Juridictions administratives - 184 rue Duguesclin - 69433 LYON Cedex 03 - Téléphone : 04 87 63 50 00 - Télécopie : 04 87 63 52 50 - Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr - Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>
Introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Code de justice administrative. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le

recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/02/2026